

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2014 des actions de l'ANFA

L'ANFA, mandatée par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique de formation de la branche des services de l'automobile, présente le bilan de ses actions 2014.

Ressources financières

Les ressources 2014 de l'ANFA totalisent 185,5 millions d'euros sur l'ensemble des trois ressources :

- formation professionnelle continue : 115,9 M€
- taxe d'apprentissage : 40,7 M€
- taxe fiscale : 28,9 M€.

Actions réalisées pour le développement de la formation initiale

L'ANFA a soutenu 400 établissements de formation initiale et financé le perfectionnement de 2 231 formateurs et enseignants, pour un montant de 45,2 M€.

Avec **52 457 jeunes formés**, dont 19 470 apprentis et 2813 jeunes en contrat de professionnalisation, **les effectifs en alternance représentent 5,6% des salariés** de la branche (contre 3,2% tous secteurs confondus). **La branche des services de l'automobile figure ainsi parmi les plus engagées pour la formation et l'insertion des jeunes.**

La signature d'un accord paritaire le 3 juillet 2014, visant, notamment, le développement de l'apprentissage, renforce cette stratégie. Il transcrit dans la convention collective les dispositions législatives de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014.

Actions réalisées pour le renouvellement des certifications, des titres et des diplômes

L'ANFA travaille à l'évolution des référentiels et des formations. Elle a porté, la **création et le renouvellement de 13 certificats de qualification professionnelle (CQP)** et l'inscription de **8 certifications au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**.

Elle a également participé aux travaux, menés par le Ministère de l'Education nationale, de **renouvellement des référentiels de formation de la filière maintenance** : après le CAP et le bac professionnel, les travaux ont concerné le BTS après-vente automobile et le diplôme d'ingénieur en maintenance des véhicules automobiles. Un parcours de formation dédié au recyclage et à la valorisation des véhicules a été créé et adossé à la licence professionnelle Organisation et management des services de l'automobile (OMSA).

Actions réalisées en formation continue, pour le développement des compétences des salariés de la branche

Avec un investissement de **68,2 M€**, l'ANFA a financé **près de 92 000 actions de formation continue** et **10 756 périodes de professionnalisation**.

Dans le cadre du plan **Compétences Emplois II**, l'ANFA a alloué 5,1 M€ pour l'accompagnement des entreprises de la branche dans **543 diagnostics** de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

27 matinales ont été organisées afin d'informer les entreprises sur la mise en œuvre de la réforme et ses impacts. Une refonte complète de l'information mise à leur disposition a également été effectuée. Près de 1 000 entreprises ont été présentes lors de ces événements

L'ANFA a également engagé près de **2 M€ pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi** à travers la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) et le Droit individuel à la formation (DIF).

L'année 2014 a aussi été une année charnière préparant la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle dans la branche des services de l'automobile. L'accord paritaire national (avenant N°71) ayant été signé en juillet 2014, le déploiement en a été préparé au cours du 2nd semestre.

Rappel des chiffres

Collecte au titre de la formation professionnelle continue : 115,9 millions d'euros dont

- professionnalisation : 34,1 millions d'euros
- formation continue : 81,8 millions d'euros

Collecte de la taxe d'apprentissage (+CDA, CSA) : 40,7 millions d'euros

Collecte de la taxe fiscale : 28,9 millions d'euros

Total des collectes: 185,5 millions d'euros (188,1 en 2013)

Formation initiale :

- 30 893 lycéens
- 19 470 apprentis et 2 813 jeunes en contrat de professionnalisation, dont 1 295 jeunes en CQP (Certificat de qualification professionnelle), soit 5,6 % des salariés du secteur

Formation continue :

Près de 92 000 actions de formation continue financées pour un montant total de 68,2 M€ :

- 37 927 stagiaires issus d'entreprises de moins de 10 salariés pour 21,7 M€
- 10 339 stagiaires issus d'entreprises de 10 à moins de 50 salariés pour 7,7 M€
- 34 516 stagiaires issus d'entreprises de plus de 50 salariés pour 28,8 M€
- 10 756 périodes de professionnalisation financées pour un montant de 10 M€

